

Objet : **PLAN DIRECTEUR FORESTIER** révision

Date de parution dans la FAO : 25 avril 2023

Le plan directeur forestier s'inscrit dans une approche de durabilité et a pour vocation de préserver et valoriser les ressources issues de ce patrimoine naturel unique qu'est la forêt. Pour assurer durablement le maintien des fonctions et prestations que les forêts fournissent, les cantons sont tenus par la loi d'élaborer une planification dédiée : c'est là l'enjeu du plan directeur forestier genevois. Cet instrument directeur définit ainsi des objectifs stratégiques généraux en cohérence avec d'autres politiques publiques telles que la planification urbaine et territoriale, le climat, la biodiversité, la mobilité, la gestion des eaux.

Vu les articles 27 et 28 de la loi cantonale sur les forêts LForêts M 5 10 ;

Vu l'article 30 al. 3 du règlement d'application de la loi sur les forêts RForêts M 5 10.0, le département du territoire (DT) engage une :

CONSULTATION PUBLIQUE

- Consultation publique pendant 60 jours (FAO, Presse et affichage dans les communes) soit du **25 avril 2023 au 23 juin 2023**
- Pendant ce délai, toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet du plan directeur à la mairie ou à l'OCAN (office cantonal de l'agriculture et de la nature - DT), rue des Battoirs 7, 1205 Genève (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00) Tél. 022 388 55 01
- Les observations sont à adresser à l'OCAN, par message électronique, à l'adresse suivante : cet-cge@etat.ge.ch (objet : plan directeur forestier) ou par courrier à l'adresse susmentionnée

Voici le lien internet donnant accès aux documents et cartographie faisant partie intégrante de la consultation : www.ge.ch/c/doc-consultation-forets

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 60 jours à compter de la présente publication, à la mairie de la commune de Presinge :

Route de Presinge 116 - 1243 Presinge, aux heures d'ouverture suivantes :

mardi: 08h00 - 10h00

mercredi: 10h00 - 12h30

jeudi: 16h30 - 18h00

Vendredi: 10h00 - 11h30